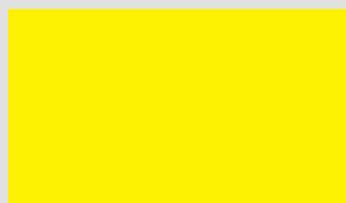


DANJOUT'INFOS

Le Mag !

Numéro
-74-



Page.XX
Xxxxxxx



Page.XX
Xxxxxxx

PRINTEMPS 2018

Mairie de Danjoutin
44 rue du Docteur Jacquot
BP 36
90400 Danjoutin
www.mairiedanjoutin.fr
Facebook Danjoutin



SOMMAIRE

02.

03.

04.

06.

08.

Je remercie sincèrement tous les contributeurs et rédacteurs qui font de cette lettre municipale une mine d'informations belle à partager.

La commune de Danjoutin s'inscrit dans le futur en préparant aujourd'hui un lendemain insistant sur l'action participative citoyenne et la consommation raisonnée. Ce mois de mai en aura été un bel exemple. Préparer demain mais garder la mémoire du passé quand il nous a donné de beaux témoignages à suivre est également essentiel. Le projet de bourg centre autour de la place du souvenir des guerres et martyrs de Danjoutin en sera une belle illustration.

Un JUSTE parmi les Nations, enfant de Danjoutin, Roger Riebert est également un exemple à suivre. Ce numéro de Danjout'info vous expose son parcours. Il est essentiel à mes yeux de garder en mémoire les actes gratuits qui élèvent la conscience. Nous baignons dans une société qui tend à rechercher chez l'autre, chez celui qui est différent, celui qui vit différemment, la cause de tous les maux. Ne nous laissons pas entraîner vers la banalisation du rejet de certaines populations au point de ne plus avoir de considération pour elles. La reconnaissance d'un JUSTE est effectuée parce que la personne honorée a agi sans contrepartie. Elle a su tendre la main alors que le contexte l'incitait à faire le contraire. Ne détournons pas les yeux. Avançons ensemble, solidairement et humainement.

Daniel FEURTEY,
Maire de Danjoutin

Infos légales :

Directeur de publication : Daniel Feurtey •

Équipe de rédaction : service communication

• Crédits photos : Mairie de Danjoutin

• Conception & impression : Est'Imprim
tirage à 1800 exemplaires •

➔ Mairie de Danjoutin : 44, rue du Docteur
Jacquot - 90400 Danjoutin •

☎ 03 84 28 24 21. 📠 03 84 58 06 42 •

Dépôt légal : janvier 2016 •



Roger RIEBERT : un enfant de Danjoutin JUSTE parmi les Nations



Roger Riebert fait partie d'une grande ancienne famille danjoutinoise car le Grand-Père Albert Riber (ancienne orthographe), né en Alsace 1854-1918 s'est marié avec Joséphine Mouillesseaux née à Danjoutin 1856-1938. Gustave, le père de Roger est décédé quand celui-ci était jeune et son grand père a été son tuteur.

Monsieur l'abbé Roger Riebert est né le 23 février 1911 à Danjoutin. A l'âge de 12 ans, il entre comme apprenti monteur électricien chez Alsthom à Belfort. A 20 ans, il entre dans un séminaire à vocation tardive. Le 28 juin 1939, il est ordonné prêtre à Troyes dans l'Aube.

Roger Riebert a beaucoup œuvré pendant la guerre faisant partie d'une chaîne de résistants.

Le 20 janvier 1944, lors d'une rafle des Juifs à Troyes, les trois membres de la famille SALOMON, le père Jules, la mère Suzanne née Klein, et le fils Jean 16 ans, sont prévenus par des amis et prennent la fuite.

Ils s'adressent à des connaissances qui refusent de les héberger. D'autres personnes les Dulabour, les dirigent à l'Abbé Riebert. Celui-ci au péril de sa vie, sous l'occupation, envoie le fils Jean chez Jean-Paul Dérisson, fermier à Dierrey Saint Pierre.

Il héberge pour quelques temps les parents au foyer Saint Martin. Trop de monde fréquente ce lieu, c'est prendre du risque.

Avec l'aide d'un cousin des Salomon, l'abbé Riebert leur procure de faux papiers. Il envoie la femme comme gouvernante chez le curé de Dierrey Saint Pierre, le mari avec sa nouvelle carte, sur un chantier militaire allemand à Villers-Cotterets dans l'Aisne. Quelques semaines plus tard, il fait revenir Jean qu'il envoie près de sa mère Suzanne.

Arrêté par les Allemands, l'abbé Riebert est interrogé à la Feldkommandatur de Troyes, par le lieutenant Kilian Schmidt. Il est frère des écoles chrétiennes dans le civil. Celui-ci brûle le dossier de l'abbé Riebert, et le laisse partir. La famille Salomon est restée en contact avec l'abbé Riebert, qui les a sauvés, jusqu'à sa mort, le 17 août 1984. Ce sauvetage est réalisé humainement avec délicatesse et sans rien attendre en retour.

Le 4 octobre 1989, suite à la demande de la famille Salomon, la fondation Yad Vashem, décerne à l'abbé Riebert le titre de JUSTE parmi les Nations, sous le numéro 4386.

Le présent diplôme atteste qu'en sa séance du 4 octobre 1989, la commission d'hommage aux justes des nations, établie par l'institut commémoratif des martyrs et des héros de Yad Vashem sur la foi des témoignages recueillis par elle, a rendu hommage à l'abbé Roger Riebert qui au péril de sa vie a sauvé des Juifs persécutés pendant la période de la Shoah en Europe, a décerné la médaille des JUSTES parmi les Nations. Son nom sera honoré à tout jamais, gravé sur le mur des JUSTES des Nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem.

3 juin 1991.

Marcel Ozwald, auteur de deux livres biographiques poignants a obtenu le prix Crèvecoeur 2017

Le prix Crèvecoeur est remis par l'Association Nationale des Anciens et Amis des Forces Françaises de l'ONU, du Bataillon et du Régiment de Corée et du 156ème Régiment d'Infanterie.

Le prix 2017 a été décerné à Michel Ozwald pour son ouvrage « PARCOURS D'UN COMBATTANT. La revanche d'un pupille de l'Assistance publique ».

Michel Ozwald raconte dans son livre sa carrière militaire exemplaire qui débute au Maroc en 1950 pour s'achever en France en 1985. On compte au total 12 années de guerre : tout d'abord, en Corée puis au Maroc et enfin en Algérie suivies de 23 années en Allemagne et en France dans différentes garnisons. Dans son livre, il s'attache à raconter l'état d'esprit et la vie des militaires de tous grades à une époque particulièrement difficile de notre

histoire de France. Michel Ozwald nous raconte avec une certaine similitude son parcours de vie. Celle d'un enfant de l'assistance publique, qui contre vents et marées, a réussi sa vie d'artilleur avec sa seule volonté de s'élever constamment par l'effort.

C'est donc pour ses qualités de conteur et pour le parcours déterminé d'un authentique combattant que Michel Ozwald s'est vu décerner ce prix. Le parcours d'un homme d'honneur, mais aussi et surtout celui d'un honnête homme.



Remise de diplômes aux enfants du club d'aïkido.

Après deux trimestres de pratique assidue, est venu le temps de faire le point sur les acquis de nos petits samouraïs. Au cours des deux dernières séances précédant les vacances de Pâques, chacun d'entre eux a mis un point d'honneur à reproduire, à la demande, les techniques apprises. Les deux professeurs, Richard et Didier, ont constaté que les plus anciens continuaient à évoluer vers une meilleure maîtrise des gestes. Quant aux débutants, les chutes (ukémi), ou les déplacements à genoux (chico), ne présentent plus de réelles difficultés, et les premières techniques, même si

elles ne sont pas encore maîtrisées, sont connues. Devant ces résultats encourageants, les professeurs ont procédé à l'attribution bien méritée de grades à chacun des jeunes aikidokas. Un diplôme attestant du grade leur a été remis lors d'une petite cérémonie à la fin de la dernière séance.



Tennis

Dimanche matin 30 avril se sont déroulés deux événements importants à la Denfert Tennis : Le nettoyage des courts et la remise de nouveaux maillots. De nombreux compétiteurs sont venus retrousser leurs manches sur le béton qui, on l'espère, leur portera bientôt chance ! Les joueuses et joueurs de Danjoutin sont désormais reconnaissables à leur tenue. Les dimanches entre le 6 mai et le 17 juin, nos équipes se battront pour une belle place



en championnat, ce qui laisse présager de beaux matchs engagés !

N'hésitez pas à venir les encourager lorsque vous passerez le long des courts ou à faire un petit détour lors d'une promenade sur la coulée verte !!! Merci pour eux. Allez Danjoutin !!!

Peinture d'Art du centre culturel

L'atelier Peinture d'Art du Centre Culturel reprendra ses activités le jeudi 6 septembre 2018.

Lieu habituel - préfabriqué derrière la mairie- mêmes horaires - 18h / 20h30. Les adhérents actuels préparent des toiles qui seront présentées lors d'une prochaine exposition, les 13 et 14 octobre 2018 à la Maison Pour Tous.

Contact

Isabelle Begel au 03.84.22.41.57
ou 06.71.68.48.58.

Âge d'or

L'assemblée générale du 8 février dernier, qui s'est tenue en présence de monsieur le maire, a élu un nouveau comité. Après plus de dix ans de présidence, Joseph Midez avait décidé de quitter sa fonction. Le nouveau comité est composé de Jean-Claude Paillot, président, Anne-Marie Grenouillet, vice-présidente, Paul Catte, secrétaire, Denis Pelletanne, secrétaire-adjoint, Jean-Pierre Thiery, trésorier, Jean-Claude Nardin trésorier-adjoint. Les assesseurs sont Jeanine Benard, Christiane Bey, Jean Orsat, Raymond Besancon, Marie-Claude Nanino, Renée Sauvageot. A ce jour le Club compte 143 adhérents.

Ses activités sont diverses et variées, tous les quinze jours se tiennent à la M.P.T. les « rencontres du jeudi » consacrées à la pratique de divers jeux de société ou activités manuelles.

Chaque année, le club organise plusieurs sorties au printemps et à l'automne ainsi qu'un voyage qui offrira, au mois de juin, une découverte de Corfou en Grèce. Les activités sont ouvertes à tous les Danjoutinois, les adhérents du Club bénéficiant pour leur part d'un tarif préférentiel.

De plus le Club envisage de mettre sur pied des activités nouvelles, des contacts sont actuellement en cours et devraient aboutir très prochainement.

Soucieux de s'intégrer encore plus dans la vie sociale de la commune, le Club a apporté une nouvelle fois, son concours à la semaine du développement durable, il a également aidé financièrement de jeunes maraîchers de Buc, dont les serres, avaient été dévastées par une tempête, en leur versant un chèque de 500 euros

Alors habitants de Danjoutin et ses environs, si vous êtes retraités et âgés de plus de 55 ans, nous vous accueillons dans la bonne humeur et la simplicité.

Le Président
J.C. PAILLOT



Club ados (11-16 ans)

D'une capacité d'accueil de 24 enfants, le club ado est ouvert aux jeunes danjoutinois ainsi qu'aux élèves scolarisés au collège Mozart âgés de 11 à 17 ans.

Du 9 au 27 juillet, les après-midi, de 13h à 18h pour des activités culturelles, sportives, ludiques et éducatives à proximité de chez vous. Mini camp de trois jours sous tente prévu. Tarif en fonction du quotient familial.



Coup de pouce jeune (13-21 ans)

Le dispositif coup de pouce s'adresse aux jeunes Danjoutinois âgés de 13 à 21 ans qui souhaitent participer à une activité principalement au sein d'associations communales. Après validation du projet, la commune attribue 80 € à 150 € à chaque jeune pour lui permettre de financer l'inscription dans un club sportif ou culturel, un séjour scolaire ou extrascolaire ou la préparation du permis de conduire par exemple.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du service jeunesse de Danjoutin ou à télécharger sur le site internet de la commune rubrique enfance jeunesse. www.mairiedanjoutin.fr

Coup de pouce plus en juillet (17 ans)

« Coup de pouce + » accompagner et participer aux chantier jeune le matin et soutenir des actions jeunesse l'après-midi.

Financement permis, code, bafa ou autre.

Accessible au jeune de 17 ans.

Le Coup de pouce plus est réservé aux adolescents de 17 ans. Quatre jeunes pourront bénéficier d'un job saisonnier avec une compensation financière plus importante que pour le coup de pouce classique. Les volontaires devront faire parvenir une lettre de motivation au service jeunesse.

Chantier jeunes en juillet (14-16 ans)



Les adolescents de Danjoutin pourront participer, chaque matin, à une activité d'intérêt général c'est-à-dire soutenir et aider différentes associations du territoire de Belfort. En contrepartie, ils se verront allouer différentes compensations au choix: aide au permis de conduire, BAFA, bon d'achat. Le nombre de places étant limité à dix participants, les volontaires devront faire parvenir une lettre de motivation au service jeunesse.

Contact par téléphone à la mairie au 03 84 28 28 67 ou par courriel jeunesse@mairiedanjoutin.fr adresse postale pour les courriers : Mairie de Danjoutin, 44 rue du docteur Jacquot, BP36 90400 Danjoutin. Retrouvez le service jeunesse sur Facebook et Twitter.



Obligation scolaire

Circulaire interministérielle n° 2017-056 du 14 avril 2017

Tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, présents sur le territoire français, doivent être obligatoirement scolarisés, soit dans un établissement d'enseignement scolaire public, soit un établissement d'enseignement scolaire privé, soit dans la famille.

Il appartient au Maire de recenser les enfants soumis à l'obligation scolaire et de dresser la liste de tous les enfants résidant dans sa commune.

Cette liste doit mentionner le nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant ainsi que les noms, prénoms, domicile, profession de ses parents ou des personnes qui en sont responsables.

Tout parent ayant fait le choix de scolariser son enfant à domicile est dans l'obligation de s'inscrire en mairie. Un questionnaire est à compléter. Il est disponible en mairie et téléchargeable à l'adresse suivante : www.mairiedanjoutin.fr

Contact

En mairie : 03 84 28 24 21
secretariat@mairiedanjoutin.fr

ARRÊT SUR IMAGES



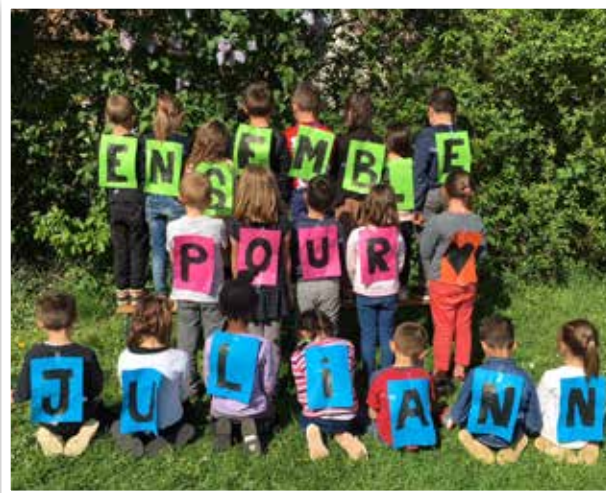
Repas des aînés

Dimanche 12 février, dans une ambiance très chaleureuse, près de 130 personnes âgées de plus de 75 ans, se sont retrouvées autour d'un repas offert par le CCAS. Les danses dans une ambiance musicale ont été particulièrement appréciées.

Tous pour Juliann

Juliann, âgé de 6 ans, est scolarisé à l'école primaire Saint-Exupéry en classe de CP. Il est atteint, depuis quelques années, d'une très grave maladie, qui nécessite, au plus vite, une transplantation cardiaque. Depuis les vacances de Toussaint, il est hospitalisé à Lyon, en service pédiatrique de cardiologie, dans l'attente de cette opération vitale. Ses parents sont à son chevet, mais Charlotte sa grande sœur est restée à Danjoutin chez ses grands parents.

Afin de marquer notre solidarité avec cette famille, nous nous sommes mobilisés pour récolter des fonds. Aidé par M Schaller, boulanger, nous avons organisé une vente de gâteaux. La solidarité s'est élargie à l'école maternelle, aux employés de Cora, aux élus et employés de la mairie, à l'école maternelle d'Argiésans et à de nombreux « anonymes ». C'est ainsi que nous remettrons un chèque de plus de 1 000 € à la famille de Juliann, afin que Charlotte puisse rendre visite plus souvent à son petit frère. Tous nos vœux de guérison accompagnent Juliann.



Ecole Anne Frank - Séjour à Mouthe

Les classes de GS-CP et de CE1-CE2 sont allées en classe de neige du 9 au 12 janvier à Mouthe dans un chalet géré par les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public). Les élèves ont pu participer à une sortie en raquettes, à des ateliers autour du milieu montagnard (faune et flore) et de la neige ; à une visite d'un parc polaire et à une matinée de promenade avec des chiens de traîneau. Ce séjour a été rendu possible grâce à la participation financière des parents, de la municipalité, des aides des PEP et du Conseil Régional et de la coopérative scolaire (grâce aux bénéfices réalisés lors des nombreuses actions de vente à l'école).

Les enfants ont été ravis du séjour et sont prêts à repartir.

Puces des couturières

Dimanche 25 mars, pour cette première édition des puces des couturières organisées par la section couture du centre culturel, le succès était au rendez-vous avec un public nombreux.

Près de 40 exposants proposaient à la vente des tissus, laines, broderie, articles de couture etc.



Visite de la Préfète

Lundi 7 mai, le maire, Daniel Feurtey entouré de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, ont reçu la visite de Sophie Elizéon, préfète du Territoire de Belfort. Différents dossiers et projets ainsi qu'une visite des points stratégiques de la ville lui ont été présentés, un tour à pieds a permis de montrer l'emplacement des projets en cours ou à venir.



Véloup Danjoutin

La commune met en place son propre service de mise à disposition de vélo, baptisé Véloup.

Les engins seront rangés dans un local fermé aménagé dans l'ancien préau situé derrière la mairie. Pour y avoir accès gratuitement, il suffira d'adhérer à la médiathèque puis d'aller chercher son Véloup en utilisant un code. Les vélos ont été donnés à la commune et seront entretenus par l'association Maillon solidaire dans le cadre d'une convention avec la mairie. La maintenance coûtera 35 € par vélo et par an à la mairie, somme à laquelle il faut ajouter les pièces éventuelles.

« Cela fait partie de notre démarche de développement durable et il nous a semblé important que ce soit gratuit pour inciter le plus grand nombre à utiliser les vélos. Il n'y a pas de limite de temps pour l'utilisation et nous comptons sur le civisme de chacun pour ne pas abuser de cette nouvelle offre de transport gratuite et durable », soulignent Martine Pauluzzi et Emmanuel Formet, adjoints en charge du projet.



Points d'apports volontaires



Chaque éco point est équipé d'un conteneur pour le verre.

Vous trouverez des éco points :

- Rue de Leinzell près de la Maison Pour Tous
- Rue de la Coursière en bordure d'autoroute
- Avenue de la Charmeuse, près du carrefour à feux tricolores
- Rue Antoine Lavie à l'entrée du lotissement
- Rue du bosmont - immeubles rue du stand
- Rue du Général de Gaulle sur le parking salle omnisports
- Rue du Dr Jacquot en face de la résidence Naal
- Rue d'Andelnans, après le lotissement du Moulin



Propreté et bruit

La propreté de la ville est l'affaire de tous. Il est rappelé aux particuliers, aux propriétaires d'immeuble qu'ils doivent balayer leur trottoir ou le devant de leur habitation. De même, il convient de désherber devant chez soi et d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées afin de ne gêner ni la circulation des piétons ni la visibilité des panneaux de signalisation. La commune a, quant à elle, en charge le désherbage en limite du trottoir et de la route. L'arrêt de l'utilisation des pesticides par les agents communaux engendre une prolifération des herbes folles.

Pour la tranquillité de tous, les engins tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc... ne peuvent être utilisés par les particuliers pour leurs travaux que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



VENDREDI 8 JUIN

Marché local

■ Place de l'Europe ■ 18h/20H

Party Zumba

■ MPT ■ 20h/23h – 10 – 12 €

DIMANCHE 10 JUIN

Portes ouvertes à la Résidence Naal

■ 11 h30

Kermesse paroissiale

VENDREDI 22 JUIN

Marché local ■ Place de l'Europe

■ 18h/20H

SAMEDI 30 JUIN

Marché nocturne ■ Place de l'Europe

■ 18h

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

Vide grenier du Hand ball club

■ ZI du Grand bois

VENDREDI 6 JUILLET

Marché local ■ Place de l'Europe

■ 18h/20H

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Marché local ■ Place de l'Europe

■ 18h/20H

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

Marché local ■ Place de l'Europe

■ 18h/20H

RÉSIDENTE GERMAINE NAAL En face de l'Hôtel Ibis



PORTES OUVERTES Dimanche 10 juin 2018

Barbecue à 12h00

Coût : 12 € adultes

Enfant -12 ans 6 €

Inscription en mairie

Au 03 84 28 24 21



Apéro musical 11h30

ANIMATION
Chorale Mélodie

Durant toute la journée :
Visite de la résidence

Cette journée est ouverte à tous.
Venez partager la convivialité de cette manifestation
Le CCAS de Danjoutin

CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT

A l'occasion du 16^e concours du fleurissement et des illuminations de la commune 23 danjoutinois ont été récompensés pour les fleurs et 15 pour les décorations de Noël, sans classement afin de d'encourager toutes les bonnes volontés.

Si vous souhaitez participer au concours communal du fleurissement, il est impératif de remplir une inscription disponible en mairie avant le 15 juin.
Pas de concours d'illuminations cette année.



Ets Baumgartner
Pascal Baumgartner
Tél : 06 63 83 20 77
Fax : 03 84 54 35 77
www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr
pascal.baumgartner@iacl.com

1 Impasse des martinets
90700 Châtenois les forges

Eclairage public
Maintenance
Diagnostic Contrôle

Electricité générale
Economies d'énergie
Signalisation lumineuse

Boucher-charcutier-traiteur
j.Babé
DANJOUTIN

Mariage, anniversaire,
cocktail, buffet ...
Plats du jour, livraisons
Pour les entreprises et les particuliers

Partenaire des
producteurs locaux

03.84.28.24.08
boucheriebabe@gmail.com
www.traiteurbabe.fr